

Parcs naturels régionaux

De futurs territoires d'innovation



(crédit photo : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée).

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a reçu mardi 24 janvier, à l'Hôtel de région de Toulouse, les présidents des Parcs Naturels Régionaux (PNR), aux côtés d'Agnès Langevine, vice-présidente de la Région en charge de la transition écologique et énergétique.

«Occitanie / Pyrénées-Méditerranée forte de ses 6 PNR classés et de 2 en préfiguration (Aubrac et Corbières Fenouillèdes), souhaite s'appuyer sur la vitalité de ces territoires protégés pour renforcer son attracti-

tivité», a déclaré Carole Delga, en préambule.

Les PNR seront également un relais pour faire vivre la politique régionale en faveur de la transition écologique et énergétique, ainsi que les dispositifs en matière de préservation et valorisation de la biodiversité, selon la Région.

«Les parcs naturels régionaux ont vocation à devenir des «territoires d'innovation et d'expérimentation» pour la Région, à servir de laboratoire pour un développement économique équilibré et durable sur l'ensemble d'Occitanie / Pyrénées-Médi-

terranée», a indiqué Carole Delga.

Pour rappel, les PNR d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont : PNR des Pyrénées Ariégeoises (09), PNR de la Narbonnaise en Méditerranée (11), PNR des Grands Causses (12), PNR du Haut Languedoc (34, 81), PNR des Causses du Quercy (46), PNR des Pyrénées Catalanes (66).

Deux PNR sont en projet : PNR des Corbières Fenouillèdes (11, 66) et celui de l'Aubrac (12, 15, 48).